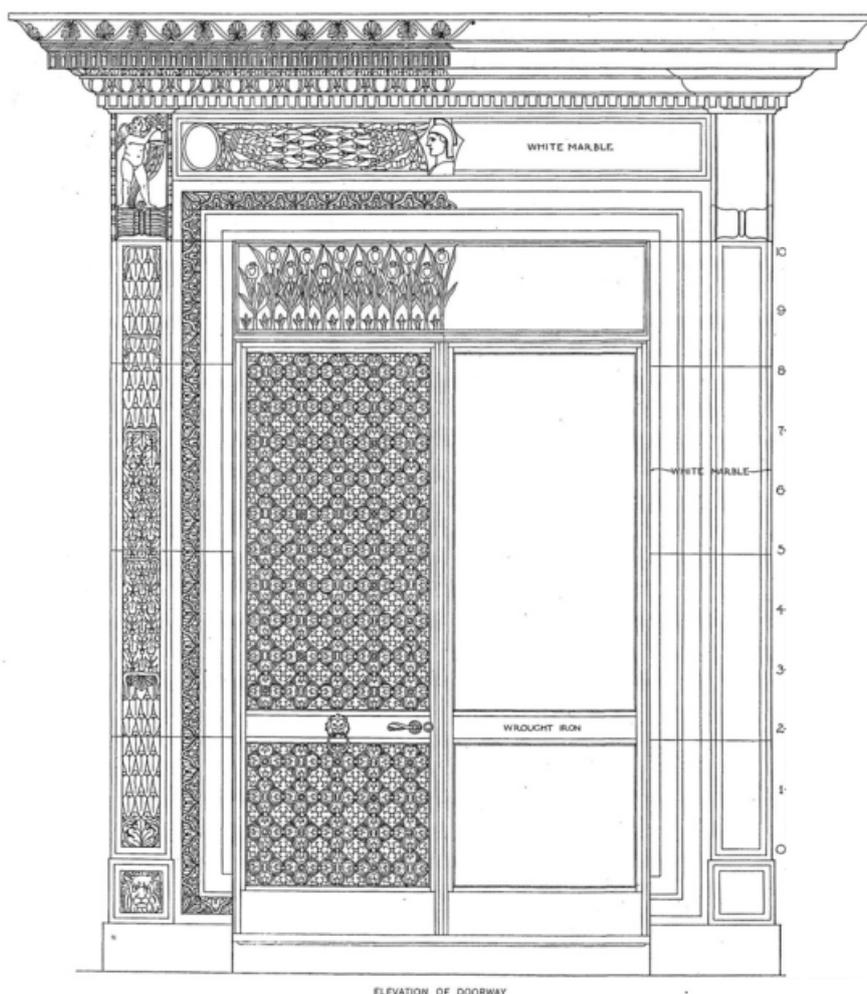


## APPEL A PROJET

### *Villa Albertine x Mobilier national*

#### Décoration et ameublement de l'atelier d'Helen Hay Whitney

Siège de l'Institut français des États-Unis - Villa Albertine  
Ambassade de France aux États-Unis  
972 Fifth Avenue, New York



## 1. Présentation

### 1.1. La Villa Albertine

Etablissement du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, créé à l'automne 2021 avec le soutien du ministère de la Culture, la Villa Albertine est la nouvelle institution culturelle de la France aux États-Unis. Renouvelant le concept de résidence artistique à l'échelle des États-Unis, à partir des 10 grandes villes où elle dispose d'une antenne permanente (Atlanta, Boston, Chicago, Houston, Los Angeles, Miami, New York, La Nouvelle-Orléans, San Francisco, et Washington, D.C), la Villa Albertine est une plateforme globale de promotion de la culture française et d'accompagnement des acteurs culturels français dans leurs projets américains, à travers un dispositif ambitieux, combinant résidences individuelles destinées à des créateurs, chercheurs et professionnels de la culture (toutes disciplines), programmes professionnels couvrant les principaux champs de la création et des industries créatives, une programmation événementielle (événements ponctuels et cycles réguliers) et un magazine.

Le siège de la Villa Albertine est installé à New York, dans un hôtel particulier de la 5<sup>e</sup> Avenue, à l'angle Sud du Metropolitan Museum : la Payne-Whitney Mansion, dernier grand projet de l'architecte Stanford White, édifié entre 1902 et 1906 pour le mariage de William Payne Whitney et de son épouse Helen Hay. Propriété de la France depuis 1952, ce bâtiment est un des plus importants témoignages du *Gilded Age* new-yorkais, empruntant au vocabulaire architectural et décoratif européen et français de la Renaissance et du 18<sup>e</sup> siècle. Le bâtiment est classé monument historique par la *Landmarks Preservation Commission* de la ville de New York.

Depuis 2018, d'importants travaux ont été menés pour rendre au bâtiment son éclat d'origine tout en le rendant plus adapté à ses missions, notamment celle de représenter le meilleur de la création française contemporaine. En 2022-2023, la Villa Albertine poursuit cette démarche avec le réaménagement, la décoration et l'ameublement de l'atelier d'Helen Hay Whitney, au 4<sup>e</sup> étage du bâtiment, qui conserve une partie de son exceptionnel décor d'origine (plafond peint et sol).

### 1.2. Le Mobilier national

Soutien des métiers d'art et de la création depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, le Mobilier national a pour mission d'assurer la conservation et la restauration de ses collections uniques au monde, et de perpétuer et transmettre des savoir-faire exceptionnels. Haut lieu de patrimoine, l'institution est aussi un acteur majeur de la création contemporaine et de la promotion des arts décoratifs à la française.

Le Mobilier national crée et restaure des dizaines de milliers de meubles et d'objets destinés à l'ameublement et au décor des édifices publics en France et à l'étranger. Plus de trois cent-quarante femmes et hommes œuvrent au quotidien à entretenir, à pratiquer et à mettre en valeur les savoir-faire d'excellence de l'institution, à Paris et en région. Les manufactures des Gobelins et de Beauvais sont vouées à la tapisserie, la manufacture de la Savonnerie au tapis, les ateliers du Puy-en-Velay et d'Alençon à la dentelle. L'Atelier de Recherche et de Création

– l'ARC – promeut la création et le design contemporain en France. Sept ateliers de restauration se répartissent les différentes spécialités du bois, du métal et du textile.

Résolument tourné vers l'avenir, le Mobilier national est l'un des membres fondateurs du Campus d'Excellence des métiers d'arts et du design - Paris, manufactures des Gobelins, lancé en 2020. Il témoigne, par son rôle, de la vitalité de la création artistique et du design contemporain.

Le Mobilier national est un établissement public administratif rattaché au ministère de la Culture.

### **1.3. Description du Projet**

Renouant avec la tradition du soutien aux arts décoratifs offert par la commande à des créateurs français d'aménagements et de grands décors des lieux de prestige de la France dans le monde, la Villa Albertine et le Mobilier national souhaitent faire appel à un créateur (designer, architecte d'intérieur, décorateur) pour l'aménagement et la décoration d'un des espaces les plus emblématiques du siège new-yorkais de la Villa Albertine, sur la 5<sup>e</sup> Avenue. Situé au 4<sup>e</sup> étage du bâtiment créé par l'architecte Stanford White, cet espace largement ouvert sur Central Park et le Sud de Manhattan était à l'origine l'atelier de la propriétaire des lieux, Helen Hay Whitney, sculptrice et poétesse. Cet espace exceptionnel, d'une surface d'environ 60 m<sup>2</sup>, occupant toute la largeur du bâtiment, a disparu dans les années 1960, lorsqu'elle a été divisée en trois pour être remplacée par des bureaux.

Ayant retrouvé son volume d'origine, s'appêtant à faire l'objet d'une restauration de ses éléments de décors d'origine (plafond voûté en bois peint et sol en tomettes historiées), l'« atelier » du siège de la Villa Albertine a vocation à servir autant de lieu de réception (dîner autour d'un résident de la Villa, cérémonie de remise de décoration en petit comité, conférence de presse au profit d'un musée français...) que de réunion, dans le cadre des activités de la Villa Albertine et de l'Ambassade de France aux Etats-Unis.

Le projet d'aménagement, de décoration et d'ameublement de l'atelier, qui devra intégrer et conserver le plafond peint et le sol conçu par l'architecte Stanford White au début du 20<sup>e</sup> siècle, sera une vitrine exceptionnelle du style et du savoir-faire français en matière de décoration et d'ameublement contemporain.

Ce projet est rendu possible par un mécénat de la fondation Florence Gould.

Cet appel à projet vise à sélectionner un créateur (designer, architecte d'intérieur, décorateur...) chargé de la conception et de la réalisation (maîtrise d'œuvre) de ce réaménagement.

## 2. Cahier des charges

Le cahier des charges est disponible sur demande et sera envoyé après signature d'un accord de confidentialité.

La demande est à adresser en priorité à l'adresse suivante : [atelier972@villa-albertine.org](mailto:atelier972@villa-albertine.org) (ou éventuellement à l'adresse : [communication.mobilier@culture.gouv.fr](mailto:communication.mobilier@culture.gouv.fr)).

## 3. Conditions de participation

### 3.1. Profil recherché

L'appel à projet est exclusivement destiné aux designers, architectes d'intérieurs, décorateurs ou ensembliers français ou basés en France, ayant au moins quatre ans d'expérience.

Seuls les candidats justifiant de ces années d'expérience seront habilités à candidater à l'appel à projet.

Cette preuve peut se faire par tous moyens (CV, diplôme, inscription auprès du Conseil français des architectes d'intérieurs, de l'Ordre des architectes, de la Maison des Artistes, etc.).

### 3.2. Modalités de sélection

#### 3.2.1. Déroulement de la sélection

La sélection du lauréat se déroulera en deux temps.

##### Première phase de sélection :

Une première sélection, sur dossier, permettra de retenir quatre (4) candidats. Cette présélection s'effectuera par une commission composée de représentants du Mobilier national, de la Villa Albertine et de la Direction de l'immobilier et de la logistique du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères **le lundi 5 septembre 2022**.

Le résultat de la présélection sera communiqué aux candidats le mercredi 7 septembre 2022.

Seuls les quatre (4) dossiers présélectionnés seront présentés à la seconde commission.

Afin que les quatre (4) candidats présélectionnés puissent préciser leur offre technique, une visite de la Payne Whitney Mansion et de l'espace faisant l'objet du présent appel sera organisée à New York, entre le 20 et 30 septembre (dates à préciser). Pour ce faire, la Villa Albertine versera à chacun des candidats présélectionnés une enveloppe forfaitaire maximale d'un montant de 5000 euros, devant permettre de couvrir les frais de séjour (billet aller-retour, nuitées) de deux personnes au plus, sur place pendant 3 jours.

### Deuxième phase de sélection :

La sélection du projet lauréat sera effectuée par la commission le **vendredi 4 novembre 2022**.  
La commission chargée de la sélection finale est composée de :

#### *Représentants des partenaires :*

- Président du Mobilier national
- Directeur de la Villa Albertine
- Directrice de l'immobilier et de la logistique du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ou son représentant

#### *Experts :*

- 1 expert de la Villa Albertine
- 2 experts du Mobilier national
- 2/3 personnalités extérieures

La composition exacte de la commission sera communiquée ultérieurement.

Sur la base des propositions présentées dans les dossiers, et des évaluations que chaque membre du jury aura établies à l'issue de la consultation des dossiers, le jury choisira la proposition qui, en termes formels et techniques, sera considérée comme la plus aboutie.

Le résultat de la seconde phase de sélection sera communiqué aux candidats le **lundi 7 novembre 2022**.

### **3.2.2. Critères d'attribution**

Les critères de sélection retenus par le jury intégreront notamment les items suivants :

- Conformité au cahier des charges
- Pertinence de la problématique retenue par le projet
- Adaptation aux attendus en matière d'usages
- Pertinence de la prise en compte de l'espace et de son organisation dans la conception et/ou le choix des mobiliers
- Cohérence de l'ensemble de la proposition et harmonie des différents éléments avec les décors historiques de l'espace et le bâtiment existant
- Originalité de la forme, qualités esthétiques
- Dimension innovante de la proposition
- Ergonomie des éléments de mobilier
- Facilité de circulation et d'entretien de l'espace
- Performance des éléments de mobilier et des espaces en matière de développement durable
- Réalisme et pertinence du prix estimé

### **3.2.3. Constitution des livrables**

Les livrables se présentent sous la forme de dossiers composés des éléments suivants :

#### Première phase de sélection :

- Un CV (comprenant les références de commanditaires antérieurs le cas échéant)
- Un portfolio
- Une note d'intention : parti pris stylistique et conceptuel, matériaux préconisés (2 500 signes espaces compris). Cette note pourra comprendre des visuels d'inspiration.

#### Deuxième phase de sélection :

Un avant-projet sommaire présentant :

- Le projet d'aménagement (vues globales, agencement et implantation, scénario, détails etc.)
- La liste du mobilier et, le cas échéant, des œuvres proposés pour aménager l'Atelier
- Le cas échéant, la liste des œuvres appartenant aux collections nationales, sélectionnées pour le projet et une proposition d'œuvres textiles issues des collections du Mobilier national.

L'ensemble des collections du Mobilier national sont consultables en ligne sur le portail MN/LAB : <https://collection.mobiliernational.culture.gouv.fr/recherche>

- Un budget estimatif du projet, incluant les achats de mobilier (le cas échéant), ainsi que les honoraires du candidat

## **4. Dépôt des candidatures**

#### Première phase de sélection :

L'appel à projet sera publié le 21 juin 2022.

Les candidatures sont à déposer impérativement avant le mercredi 31 août 2022 minuit (heure de Paris), sous le format d'un acte de candidature et d'un lien vers le dossier numérique ou sous la forme d'un dossier numérique d'une taille inférieure à 10 Mo, envoyés aux adresses suivantes : [atelier972@villa-albertine.org](mailto:atelier972@villa-albertine.org) et [communication.mobilier@culture.gouv.fr](mailto:communication.mobilier@culture.gouv.fr)

Le dossier de candidature devra être nommé de la manière suivante :

IFEUVA-MN\_nomducandidat

Le modèle de l'acte de candidature est joint en Annexe 1. Le descriptif de la note d'intention est précisé au point précédent.

#### Deuxième phase de sélection :

Les candidats présélectionnés seront invités à compléter leur candidature en envoyant les livrables listés au point précédent (état des recherches et planches) avant mercredi 2 novembre 2022 minuit (heure de Paris) sous le format d'un lien vers le dossier numérique ou sous la forme d'un dossier numérique d'une taille inférieure à 10 Mo, envoyés aux adresses suivantes : [atelier972@villa-albertine.org](mailto:atelier972@villa-albertine.org) et [communication.mobilier@culture.gouv.fr](mailto:communication.mobilier@culture.gouv.fr)

Le dossier de candidature devra être nommé de la manière suivante :

IFEUVA-MN2\_nomducandidat

Le modèle de l'acte de candidature est joint en Annexe 2.

## 5. Récompenses

Dans le cadre de la visite que les quatre (4) candidats retenus après la première phase de sélection devront effectuer à New York, la Villa Albertine versera à chacun d'eux une enveloppe forfaitaire d'un montant maximal de 5000 euros. Cette enveloppe doit couvrir les frais de séjour (billet aller-retour, nuitées) pour deux personnes au plus, sur place pendant 3 jours. L'organisation du séjour (réservation des billets d'avion et des hôtels) sera à la charge des candidats présélectionnés.

Une indemnisation forfaitaire de 2000 € TTC sera attribuée au deuxième, troisième et quatrième, à l'issue de la sélection finale.

Le lauréat devra prévoir sa rémunération en honoraires dans le budget total alloué au projet.

## 6. Engagement du lauréat

Le lauréat s'engage à :

- Accompagner tout le processus de réalisation du projet jusqu'à la livraison du projet sélectionné ;
- Tenir les délais ;
- Assurer la maîtrise d'œuvre du chantier ;
- Céder les droits de propriété intellectuelle de son œuvre (droits de reproduction et de représentation) à la Villa Albertine.

## 7. Edition du projet lauréat

La Villa Albertine et le Mobilier national ne pourront pas éditer de mobilier. Dans le cas où la proposition du lauréat déboucherait sur la possibilité d'une édition de pièces de mobilier spécifiquement conçu pour le présent projet, il conviendra au lauréat de s'appuyer sur le concours d'un éditeur qui assurera le développement sériel des pièces.

Toute édition de pièces de mobilier créée spécifiquement pour le projet faisant l'objet du présent appel donnera lieu à l'établissement le cas échéant d'un contrat spécifique entre l'auteur, la maison d'édition et la Villa Albertine qui prévoira et encadrera la rétribution d'une redevance à la Villa Albertine.

## 8. Calendrier prévisionnel

21 juin 2022	Publication de l'appel à projet
31 août 2022	Date limite de dépôt des dossiers (1 <sup>ère</sup> phase)
5 septembre 2022	Pré-sélection de quatre (4) candidats par la commission
7 septembre 2022	Annnonce des résultats de la 1 <sup>ère</sup> phase de sélection
20 – 30 septembre 2022	Visite du site à New York (3 jours, dates à préciser)
2 novembre 2022	Date limite de dépôt des dossiers (2 <sup>e</sup> phase)
4 novembre 2022	Sélection du lauréat par la commission
7 novembre 2022	Annnonce du lauréat final
Janvier 2023	Début du chantier de réalisation du projet (maîtrise d'œuvre menée par le lauréat)
Début avril 2023	Livraison du chantier

## Annexe 1 : Modèle d'acte de candidature des designers pour la 1<sup>ère</sup> sélection

### Fiche de candidature

#### ***Villa Albertine x Mobilier national***

---

Nom du projet :

Nom - Prénom du/des designer(s) ayant participé au projet :

Je certifie sur l'honneur avoir constitué un dossier de candidature répondant aux attendus.

- Un CV (comprenant les références de commanditaires antérieurs le cas échéant)
- Un portfolio
- Une note d'intention : parti pris stylistique et conceptuel, matériaux préconisés (2 500 signes espaces compris), comprenant le cas échéant des visuels d'inspiration.

Date :

Signature :

## Annexe 2 : Modèle d'acte de candidature des designers pour la 2<sup>ème</sup> sélection

### Fiche de candidature

#### ***Villa Albertine x Mobilier national***

---

Nom du projet :

Nom - Prénom du/des designer(s) ayant participé au projet :

Je certifie sur l'honneur avoir constitué un dossier de candidature répondant aux attendus.

- Un état des recherches présenté sous la forme d'esquisses, croquis, schémas, études, (de 3 à 5 planches - réalisées en fichier numérique - format PDF ou équivalent et format print A2) ; présentant (liste non exhaustive) :
  - Le projet finalisé (vues globales, détails) ;
  - Le projet dans son contexte spatial (implantation, scénario) ;
  - Le projet sous son aspect technique (matériaux et cotations, géométriques, éclatés)
- La liste du mobilier et le cas échéant des œuvres proposés dans le projet d'aménagement
- Le cas échéant, la liste des œuvres appartenant aux collections nationales sélectionnées pour le projet et une proposition d'œuvres textiles issues des collections du Mobilier national
- Un budget estimatif du projet, incluant les achats de mobilier le cas échéant, ainsi que les honoraires du candidat (compris dans l'enveloppe globale allouée au projet)

Date :

Signature :